



## OFFRE D'EMPLOI

### INFIRMIER AUXILIAIRE\* (Temps complet de nuit)

La Résidence Angelica, c'est avant tout plus de 500 employés travaillant de concert afin d'offrir des soins qui se démarquent par leur qualité. Pour ses employés, la Résidence Angelica est synonyme d'engagement, de professionnalisme, de respect et d'ouverture. Si vous êtes passionné par les défis d'un milieu de travail dynamique, si vous vous sentez interpellé par une ambiance de travail conviviale d'un milieu à caractère humain, la Résidence Angelica saura répondre à vos aspirations professionnelles.

#### PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous l'autorité de l'assistant infirmier chef, l'infirmier auxiliaire assume ses activités professionnelles à l'intérieur de son champ de pratique. Il assiste l'assistant infirmier chef dans l'exécution de ses fonctions et se réfère à lui pour toute question ne relevant pas de ses compétences ou de ses responsabilités.

- Agis en accord avec la philosophie de la Direction des soins infirmiers et programmes clientèle et participe à l'atteinte des objectifs de l'unité où il travaille;
- Assure aux bénéficiaires des soins individualisés basés sur le respect et la dignité;
- Apporte sa contribution au maintien de l'esprit d'équipe et d'entraide au sein de l'équipe;
- Respecte les conditions énoncées au dossier des actes infirmiers lors de l'accomplissement des actes autorisés A-2 et A-3 du décret 1423-80;
- S'assure qu'il possède les connaissances et la préparation suffisante pour poser ces actes;
- Connaît et respecte les lois et règlements reliés à l'exécution de l'ordonnance médicale, l'administration et le contrôle des narcotiques et s'y conforme;
- Collabore à l'évaluation de la qualité des soins infirmiers dispensés, des nouveaux produits ou équipements;
- Applique et respecte les techniques et procédés de soins;
- Exécute fidèlement les principes de déplacement sécuritaire du bénéficiaire.

## EXIGENCES

- Diplôme de fin d'études secondaires avec spécialisation en « Santé, assistance et soins infirmiers » ou en « Service de la santé » d'une école reconnue par le Ministère;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, incluant l'attestation de formation des nouvelles activités réservées par la Loi 90;
- Expérience de travail pertinente à la fonction et auprès des personnes âgées.

## AVANTAGES

- Un seul site situé à Montréal-Nord sur le bord de la rivière des Prairies;
- Salaire entre 22,59 \$ et 30,46 \$;
- Assurances collectives;
- Régime de pension;
- Un stationnement gratuit;

Vous êtes passionné par les défis, un milieu de travail dynamique à caractère humain ayant à cœur le bien-être d'une clientèle âgée ?

La Résidence Angelica saura répondre à vos aspirations professionnelles !

Visitez notre site pour connaître davantage sur nos valeurs et notre mission <https://angelica-residence.com/>

**ENVOYER VOTRE CV** : drh.ange@ssss.gouv.qc.ca

**N'OUBLIEZ PAS DE NOUS SUIVRE SUR**



et



\* Différentes mesures sanitaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de nos employées et empêcher la propagation du COVID tel que le dépistage sur place, ainsi que la prise de température.

\* Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.